

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article1242>



Sorties scolaires avec nuitées

- Administratif - Les formulaires administratifs - Sorties scolaires -

Date de mise en ligne : samedi 19 septembre 2020

Copyright © Circonscription de Saint Valery en Caux - Tous droits réservés

organisation des sorties scolaires avec nuitées

En suivant le lien ci-dessous, vous trouverez :

- la note relative aux demandes d'autorisation de sorties scolaires avec nuitée(s) des écoles maternelles et élémentaires publiques de Seine-maritime
- le guide d'aide de constitution du dossier administratif
- l'ensemble des documents pour constituer ce dossier dont **la fiche préprojet** à transmettre pour validation auprès de l'IEN, avant tout engagement.

<http://www.dsden76.ac-normandie.fr/ecoles-etablisements/sorties-scolairesâ€”9483.kjsp>

L'ensemble des éléments du dossier est à transmettre à l'inspection, au plus tard :

- 5 semaines avant le départ pour une sortie en Seine Maritime
- 8 semaines avant le départ pour une sortie dans un autre département
- 10 semaines avant le départ pour une sortie à l'étranger

(Délai d'envoi hors congés scolaires et dossier complet)